



Le 23 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN LITTORAL 21 - 5 NOUVEAUX LAUREATS DE L'APPEL À PROJETS « AVENIR LITTORAL » 2021

A l'occasion du Salon du Littoral ce 23 novembre 2021, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, Didier Codorniou, Président du Parlement de la Mer et 1^{er} vice-président en charge de la Méditerranée à la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, en présence de Jean-Michel Baylet, Président du groupe La Dépêche du Midi, ont présenté les 5 lauréats de l'appel à projet « Avenir littoral 2021 ». L'occasion également de faire un bilan sur ce dispositif qui, à l'aune de sa 3^e édition, a permis de financer 23 projets portés par plus de 60 acteurs dans des domaines variés, représentant un montant total de plus de 8 millions € et subventionnés à hauteur de 4,17 millions €.

La troisième édition de l'appel à projets « Avenir Littoral » a été lancée en février dernier, avec le soutien du Pôle Mer Méditerranée et de la Région Occitanie, dans le cadre du Plan Littoral 21, signé entre l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Banque des Territoires en mars 2017.

Doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros, cet appel à projet permet de **financer des projets innovants développés par des acteurs du littoral et en lien avec les enjeux de transition écologique**. Il s'agit à la fois de favoriser le développement de nouvelles solutions face aux multiples défis auxquels est exposé le littoral (impacts du réchauffement climatique, optimisation et valorisation des ressources, etc.), tout en soutenant l'écosystème régional, la création d'emplois et l'émergence ou la structuration de nouvelles filières.

Pour l'édition 2021, **5 projets ont été sélectionnés** sur l'une des 3 thématiques (voir présentation détaillée en annexe) :

Axe 1 : valorisation et recyclage des déchets à la mer ou issus d'activités maritimes : deux projets lauréats autour de la **déconstruction et de valorisation des matériaux** par des techniques mécaniques et biologiques, notamment pour la filière nautique et l'industrie plasturgique ;

Axe 2 : gestion quantitative et qualitative de l'eau en lien avec les activités nautiques et de plaisance dans les ports et dans la conception et la maintenance nautique : un projet récompensé qui propose une **gestion innovante des eaux sur la base nautique du Port de Sète Frontignan** ;

Axe 3 : tourisme résilient littoral (solutions pour des infrastructures, des équipements et des services touristiques plus durables, autonomes et zéro impact sur le bord de mer) : deux projets lauréats en lien avec des **activités nautiques, qui visent à expérimenter un centre nautique résilient sur le port de Palavas et une recyclerie dédiée aux sports nautiques**.

Ces projets ont vocation à proposer des solutions répliquables, pour booster l'innovation bleue en Occitanie.

Un catalogue des projets labellisés « Avenir littoral » a été édité (en pièce jointe de ce communiqué). Il présente les **23 projets soutenus depuis 2019**: nouveaux équipements et services numériques pour les activités maritimes et nautiques, valorisation des bioressources (holothuries, macro-algues, micro-algues), gestion et traitement des déchets (plastiques, industriels, conchylicoles, bateaux de plaisance hors d'usage, etc.), valorisation et recyclage des eaux résiduaires, outils d'évaluation et prédiction des risques (contamination des milieux marins, submersion marine, etc.), équipements touristiques « résilients ».

La quatrième édition de l'Appel à Projets Avenir Littoral sera lancée en février 2022.

Ces rendez-vous annuels vont bien au-delà d'une remise de prix puisqu'ils permettent d'alimenter le réseau d'acteurs de l'économie bleue de la région Occitanie, via un réseau spécifique « Avenir Littoral », initié depuis la première édition de l'appel à projets en 2019, et qui s'enrichit des cinq lauréats de cette édition 2021. La quatrième édition de l'Appel à Projets « Avenir Littoral » sera lancée en février 2022.

**

Pour Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, « *L'ambition de l'appel à projets « Avenir littoral », est de soutenir le développement de solutions concrètes et innovantes face aux défis du réchauffement climatique, de la préservation de la biodiversité et de la pression démographique, auxquels notre territoire est particulièrement exposé et qui nécessitent une adaptation permanente* ».

Pour Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, « *Grâce à l'appel à projet Avenir Littoral, nous concilions développement*

économique et réponses au changement climatique. C'est en soutenant la création de solutions innovantes que nous arriverons à faire émerger de nouvelles filières et à générer des emplois durables en Occitanie. C'est aussi une belle vitrine pour le savoir-faire des entreprises d'Occitanie. Notre économie bleue peut compter sur un écosystème régional très riche en ingénierie, recherche et développement, et start-up qui imaginent le littoral de demain. »

Contact Préfecture de la région Occitanie :

communication@occitanie.gouv.fr

Marie Latreille de Fozières - - 06 45 89 72 16

Margot Scherer- 06 08 46 28 31

Contact Région Occitanie - Gwenaëlle Hatton : gwenaelle.hatton@laregion.fr - 04 67 22 98 71 - 06 45 5374 09 ;
service.presse@laregion.fr

Contacts au Pôle Mer Méditerranée, coordinateur de cet appel à projets :

Manon PEDRONI (pedroni@polemermediterranee.com)

Contacts Ad'Occ : Danielle Lestang (danielle.lestang@agence-adocc.com)